

Les écus d'or de 1947

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **42 (1947)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les écus d'or de 1947

1. Ecu d'or, taler, tablette de chocolat, c'est tout un pour la Ligue du patrimoine national; l'on ne distingue guère mieux la *vente* de la *collecte*. Le public ne s'y est pas trompé et sa générosité est un signe inoubliable de confiance autant que d'intérêt. Pour la seconde fois alliées, la Sauvegarde du patrimoine national et la Protection de la Nature (Heimat- und Naturschutz) ont demandé à la Nation les ressources qui leur font défaut pour accomplir leurs tâches. Disons-le d'emblée, le bénéfice net de 1947 s'est élevé à fr. 446,303.— tandis qu'il était en 1946 de fr. 496,016.—.

2. *L'action* débuta les 21 et 22 février, dans le canton de Thurgovie. Celui-ci devait servir d'indice ou, si l'on veut, de manomètre social. Il fallait une expérience probante avant de fixer le chiffre d'une commande énorme. Le chocolat n'étant plus rationné, trouverait-il autant d'amateurs que naguère? La réponse fut étonnamment réjouissante: 31.016 médailles, soit 1328 de plus qu'en 1946, se vendirent. La prudence néanmoins s'imposait et, tenant compte de tous les risques, l'on réduisit l'émission! Décision providentielle! car la vente, fixée en Suisse alémanique aux 15 et 16 mars, allait s'opérer dans des conditions déplorable. A peine les petits vendeurs s'égaillaient-ils aux quatre coins des villes, qu'une pluie harcelante, mêlée de neige, se mit de la partie. Tandis que les passants couraient à la recherche d'un abri, nos pauvres écoliers tentaient de préserver, sous leurs pèlerines, les cartons détrem-pés! A la campagne pourtant, le dommage fut moindre, non que le temps fût meilleur, mais parce que les vendeurs étaient autorisés à quêter de maison en maison. Il arriva de la sorte qu'en certaines régions rurales, les recettes dépassèrent de beaucoup celles de l'année précédente. Tel est le cas dans les cantons primitifs, y compris Lucerne et Zoug, en Argovie, dans les deux Appenzell, en pays bernois, dans les Etats de Fribourg, de Neuchâtel, de St-Gall, de Schaffhouse, du Tessin, du Valais, sans parler à nouveau de la Thurgovie. Il nous plaît tout particulièrement de féliciter deux cantons mixtes, Fribourg et Valais, de leur encourageant exemple. Les résultats prouvent sans conteste combien notre mouvement gagne de sympathie et quel succès triomphal eût connu la vente des médailles si les écluses célestes, au jour fatidique, ne s'étaient déversées sur nos capitales.

3. Il n'est pas superflu de donner quelques détails sur l'*organisation* générale d'une aussi vaste entreprise.

Le premier geste à faire était de passer contrat avec les fabriques avant de leur remettre les maquettes du sculpteur Carl Fischer qu'elles avaient à reproduire. Mais les fabriques, en dépit de la meilleure volonté, devaient gagner l'aveu de leur clientèle ordinaire forte de quelque 25.000 détaillants. Les chefs de leurs associations s'y employèrent et notre joie fut de trouver chez tous une parfaite serviabilité.

Il fallait ensuite prendre contact avec les comités d'œuvres sociales qui font régulièrement appel au public. Nous feraient-ils place au calendrier des collectes an-

nelles? Or d'emblée, ils nous firent l'honneur d'approuver nos plans et de nous ouvrir les rangs.

Il s'agissait encore de convaincre les cinquante directeurs cantonaux de la police et de l'instruction publique. Les pourparlers toujours courtois permirent de dissiper plus d'un malentendu, et il nous plaît d'exprimer à toutes les autorités du pays notre gratitude pour leurs constants et fidèles encouragements.

L'organisation de la collecte elle-même présupposait l'établissement d'un vaste réseau d'action. Le succès de 1946 nous permit de retrouver la plupart de nos agents locaux et de gagner environ quatre cents nouvelles communes à notre cause. Ces collaborateurs et collaboratrices innombrables n'ont pas peu contribué à la victoire. Leur désintéressement est une garantie donnée à l'avenir, leur bonne volonté une preuve que d'autres reprendront après nous la besogne salubre.

4. Le service de *propagande* n'était pas une sinécure. Si MM. Rütli et Zeller s'occupèrent de la presse alémanique, M. Claude Bodinier, en Suisse romande, M. Camillo Valsangiacomo au Tessin accomplirent avec succès leur mission. Sept cent quatre-vingt-huit articles passèrent dans nos journaux, semant en abondance les idées du *Heimatschutz* et du *Naturschutz*. Les illustrations adéquates se répandirent à plus de deux millions d'exemplaires.

Les six studios de la Radio suisse fonctionnèrent; le « Questionnez et l'on vous répondra » de Radio-Bâle, la « Chaîne du Bonheur » de Radio-Lausanne se distinguèrent. Soixante-sept mille prospectus furent distribués; cinquante-huit cinémas annoncèrent la médaille; à Zurich un film en couleurs de B. Schocher connut la vogue; par milliers, les placards, mieux encore lettres et cartes estampillées répétèrent l'image du bouquetin et de la maison jurassienne.

5. *Répartition des fonds*. — Le bénéfice net se répartit entre la Ligue du Patrimoine et la Ligue pour la Nature. La moitié qui revient au *Heimatschutz* se divise à son tour en deux parts, l'une confiée à la gestion du comité central, l'autre allant aux sections cantonales pour l'accomplissement de leurs tâches particulières.

6. *Conclusions*. — Nos deux ligues ont informé les hautes autorités qu'elles se proposaient de rendre périodique la vente-collecte de la médaille. Elle sera donc la manifestation immédiate de la volonté populaire. Chaque année, la Nation elle-même contribuera à embellir le pays et stimuler sa civilisation.

Aux membres du *Heimatschutz* et du *Naturschutz*, au corps enseignant... et enseigné, aux alliés et aux amis venus de partout (de la Fédération des costumes suisses entre autres), va notre reconnaissance. La médaille n'a été qu'un moyen; l'attention est désormais éveillée sur les richesses qu'il appartient à tous de préserver; les fonds nécessaires à leur maintien sont rassemblés.

H. N.